COMPTE-RENDU
Conseil d'école de l'INP AgroToulouse du jeudi 13 novembre 2025

Etaient présents ou représentés avec voix délibérative :

Collège A : Geneviève Nguyen (P), Jean-Pierre Sarthou (P), François Purseigle (P).

Collège B : Valérie Barraud-Didier, Cécile Bonnefont, Julie Bornot (P), Elie Maza.

Collège BIATSS : Jean-Marie Arpizou (à partir du point 4), Julie Caminade (P), Benoît Gayssot, Jérôme Silvestre (P).

Collège usagers : Noah Kane (P), Yanel Messal (P).

Personnalités extérieures : Nathalie Malaval (Visio), Cédric Cabanes, Julien Couaillier, Joël Fraysse (P) (Visio), Nicolas Tousset (Visio).

Les procurations suivantes ont été données :
Corine Bayourthe - Procuration à François Purseigle
Maritxu Guiresse - Procuration à Geneviève Nguyen
Bertrand Pourrut - Procuration à Julie Bornot
Jean-Marie Arpizou - Procuration à Julie Caminade jusqu'au point 3.
Virginie Suc Payré – Procuration à Jérôme Silvestre
Agathe Le Chevalier - Procuration à Noah Kane
Célia Frayssinet – Procuration à Noah Kane
Clémence Gouffier – Procuration à Yanel Messal
Pierre-Benoît Joly – Procuration à Joël Fraysse
Georges Landa – Procuration à Jean-Pierre Sarthou

Membres invités de la séance (sans voix délibérative) : Mihaela Caussidéry, Pascal Laffaille, Thierry Liboz, Flavien Truchon, Benoît van der Rest, Damien Trémeau (Visio), Fabienne Stéphan, Nadine Panis.

Absents excusés : Dominique Poquillon, Olivier Glénat, Laurent Vezinhet, Nicolas Bastié, Carole Sinfort, Maritxu Guiresse, Bertrand Pourrut, Virginie Suc Payré, Clémence Gouffier, Célia Frayssinet, Pierre-Benoît Joly, Georges Landa, Dominique Lagarde, Guillaume Dherissard, Mélanie Tisné-Versailles.

(P) = Procuration donnée.

Pour mémoire décompte des voix :

Collège A : 3, Collège B : 4, Collège BIATSS : 3 en début de séance, puis 4 à partir du point 4, Collège usagers : 2, Personnalités extérieures : 5, Procurations : 10 en début de séance, puis 9 à partir du point 4, soit **27 voix au total.**

La séance débute à 14h00 avec 17 présents et 10 procurations.

Le Directeur de l'INP-AgroToulouse présente les trois invités de la séance :

- Mihaela Caussidéry, Directrice Générale des Services adjointe qui représente la Présidente de Toulouse INP.
- Flavien Truchon, Directeur des Affaires Financières de Toulouse INP qui est présent pour le point concernant le budget.
- Benoît van der Rest, présent pour le point sur le projet Hercule 4.0.

Le Président du conseil d'école présente les deux derniers comptes-rendus de conseil d'école pour approbation.

1. <u>Approbation du compte-rendu du conseil du 11 septembre 2025 – pour vote</u>

Approuvez-vous le compte-rendu du conseil d'école du 11 septembre 2025 ?

Approuvé à l'unanimité.

2. <u>Approbation du compte-rendu du conseil du 1er juillet 2025 – pour vote</u>

Approuvez-vous le compte-rendu du conseil d'école du 1er juillet 2025 ?

Approuvé à l'unanimité.

3. <u>Informations générales</u>

- **De la Présidence de Toulouse INP**

Pas d'information.

- **De la Direction de l'INP-AgroToulouse**

Le Directeur présente les évènements majeurs survenus depuis la rentrée universitaire 2025 et les principaux évènements à venir (voir diaporama).

La prochaine année universitaire débutera le lundi 7 septembre 2026 avec la rentrée des premières années. Ce décalage d'une semaine par rapport à l'année dernière afin de ne pas avoir une rentrée fin août entraînera un décalage de la fin des semestres.

- **Bilan HERCULE 4.0. - pour information**

Benoît van der Rest présente le bilan de ce projet soutenu par l'ANR, appelé AMI DemoES (Appel à Manifestation d'Intérêt « Démonstrateurs Numériques dans l'Enseignement Supérieur ») autour de l'enseignement supérieur dans le numérique, qui a débuté en décembre 2021 et qui va se terminer au 30 novembre 2025.

Cet AMI a été lancé après les périodes de confinements COVID dans l'idée de capitaliser sur toutes les expériences qui avaient pu être faites, notamment d'enseignement à distance. Il y a eu un appel national et 17 projets ont été sélectionnés, dont un porté par un consortium d'établissements membres de l'Alliance Agreenium à une époque où elle se restructurait dans sa nouvelle forme.

L'enveloppe, assez conséquente, est de 7 millions d'euros étalée sur quatre ans et au niveau de l'école, il s'agit d'une enveloppe de 530 000 euros.

Cette aide était destinée à accélérer le rythme des transformations avec en contrepartie, l'obligation de faire une analyse des transformations et de donner des objets à voir tels que des publications ou des fiches de retour d'expérience.

Benoît van der Rest explique ce qu'est un « démonstrateur » de la transformation numérique des établissements d'enseignement supérieur, quels sont les établissements membres de ce projet et comment ont été articulés les principaux travaux du projet. Il présente aussi qui ont été les acteurs et contributeurs de l'école ainsi que quelques actions phare d'HERCULE 4.0.

- **Point sur Avenir-Agro - pour information**

Julien Couaillier présente un point de ce programme d'attractivité France 2030 suite à un appel à projet AMI CMA (Compétences et Métiers d'Avenir) obtenu par un consortium de 27 partenaires, regroupant toutes les Écoles publiques (Alliance Agreenium) et privées (FESIC) agronomiques de France. Il vise à créer un choc d'attractivité auprès des étudiants pour qu'ils choisissent les formations d'Ingénieurs Agro car les Écoles souffrent actuellement d'un manque de visibilité.

Julien Couaillier présente le contexte et les objectifs d'Avenir-Agro, notamment le fait que les effectifs des cadres du secteur agricole de niveau bac+5 à bac+8 peuvent être évalués à 22 000 cadres. Il s'agit d'une catégorie de métiers en forte tension dont les effectifs devraient croître de 800 cadres/an jusqu'à 2030, d'après le diagnostic Cap Agricultures conduit par AgroParisTech. Pour accomplir cette transformation, la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (Losarga), promulguée le 24 mars 2025, fixe l'objectif d'augmenter de 30% (par rapport à 2017) le nombre d'ingénieurs agronomes formés, pour reconceptualiser notamment les systèmes de production agricole et de transformation agroalimentaire.

Le premier bureau d'Avenir-Agro a eu lieu début novembre avec la constitution d'une composition collégiale. Julien Couaillier fait la présentation détaillée du bureau qui travaille actuellement sur l'identité et la place des ingénieurs agro dans la société (WP2). Il développe ensuite le planning

prévisionnel du projet pour les prochaines années. Puis il expose les résultats et indicateurs à ce jour ainsi que les perspectives et prochaines étapes prévues.

L'ambition est d'avoir un discours commun des Écoles publics et privées à déployer pour ne pas se disperser sur le langage et la sémantique dans la formation et les parcours des ingénieurs Agro. Le principal objectif est de s'assurer que le vivier soit toujours présent dans 5 ans, le développer pour continuer à former davantage d'ingénieurs Agro.

La difficulté majeure réside dans le fait que la dernière réforme du baccalauréat a eu pour effet de bord de réduire l'enseignement de la SVT, notamment en terminale. Il y a donc un enjeu à remettre les sciences naturelles au-devant de la scène. Ce point est en lien avec l'importance de la création de la Prépa des INP pour les Sciences du Vivant.

Pour conduire et développer Avenir-Agro, nous aurons besoin des étudiants et des alumnis pour dire pourquoi ils ont voulu devenir ingénieur agro et le parcours à emprunter, dans une logique d'ambassadorat pour incarner ce qu'est Avenir-Agro.

Par ailleurs, Pascal Laffaille indique que l'École sera présentée la semaine prochaine à la Prépa BCPST de l'EPLEFPA de Toulouse-Auzeville et les élus usagers sont invités à accompagner le Directeur pour cette présentation.

Jean-Marie Arpizou rejoint la séance.

- **Point dossier Cti - pour information**

Pascal Laffaille présente un point de l'avancée du dossier de demande de renouvellement d'accréditation de délivrance du diplôme d'ingénieur Agro à la Commission des titres d'ingénieur (Cti). Il rappelle les dates clés du dossier et présente l'équipe d'auditeurs attendue du 26 au 28 novembre. L'audit aura lieu pendant le forum d'AgroToulouse, ce qui permettra de mobiliser un maximum de personnes selon leurs attentes.

Les auditeurs souhaitent voir des enseignants, des étudiants, du personnel BIATSS, des alumnis, des entreprises qui emploient… Ils veulent pouvoir discuter avec les agents sans que la direction soit présente. Il s'agira d'entretiens collectifs sous forme de panels d'une durée d'une demi-heure/trois quarts d'heure. Une visite de l'École est aussi prévue.

La séance de restitution se fera le vendredi à 14h avant leur départ et le rapport final sera envoyé en février 2026.

4. Budget 2026 (rapporteuse : Fabienne STÉPHAN) – pour vote

Flavien Truchon, Directeur des Affaires Financières de Toulouse INP et invité de la séance présente ce point avec Fabienne Stéphan, Secrétaire Générale de l'INP-AgroToulouse.

Fabienne Stéphan présente le cadre fixé par Toulouse INP et précise que l'élément nouveau et important cette année est une lettre d'orientation budgétaire 2026, votée par le conseil

d'administration de Toulouse INP du 30 septembre 2025. Elle est venue s'ajouter à la lettre de cadrage Expertise Emploi pour la campagne de recrutement 2026.

Les objectifs budgétaires fixés par Toulouse INP pour 2026 sont sur 2 axes :

- La stabilisation d'un budget récurrent avec la mise en place d'un plafonnement de dépenses à hauteur d'une exécution de référence qui était 2024 et une maîtrise de notre masse salariale ;
- La mobilisation de la trésorerie de l'Établissement Toulouse INP pour pouvoir accompagner le développement des Écoles à travers des projets ponctuels ou pluriannuels.

Un dialogue budgétaire organisé par la Gouvernance de Toulouse INP a eu lieu en septembre décomposé en deux temps. L'un sur la campagne d'emploi et l'autre sur la partie dépenses de fonctionnement. Ce travail a été consolidé, arbitré pour arriver à terme dans un budget consolidé qui sera présenté au conseil d'administration de Toulouse INP le 11 décembre 2025.

Fabienne Stéphan présente et détaille les recettes et les dépenses prévisionnelles de l'exercice 2026 (voir diaporama).

Flavien Truchon explique le travail mis en œuvre collégialement pour arriver au modèle budgétaire présenté ; un modèle budgétaire, global et partagé qui a été construit avec les trois Ecoles internes de Toulouse INP. Ce modèle plus transparent permet de voir quelles sont les marges de manœuvre de chacun et les objectifs possibles dans l'intérêt de chacune des Écoles et de l'Établissement. Ce format est en cours d'expérimentation, il est perfectible et des évolutions sont à étudier. Il y a eu tout un travail de conciliation pour homogénéiser le format entre les trois écoles. Cette modélisation budgétaire a vocation à s'étendre sur l'ensemble de l'Établissement.

Flavien Truchon détaille la partie des dépenses de Masse salariale affectée à AgroToulouse, qui sont exécutées au niveau central. Les prévisions sont un peu plus de 10 millions de masse salariale affectée à AgroToulouse. En parallèle de cette masse salariale affectée, nous avons la recette issue de la subvention pour charges de service public versée par l'État, qui subventionne les équivalents en temps plein affectés à l'Établissement. La proportion de financement de l'État diminue d'année en année pour plusieurs raisons, en grande majorité à cause des mesures imposées par l'Etat et non totalement financées. L'augmentation du point d'indice par exemple ou la contribution au CAS Pensions de l'Établissement Toulouse INP qui s'est fait cette année, non à 100%, mais plutôt à 90%, sans certitude sur le montant de la compensation chaque année.

Flavien Truchon explique que l'affectation de la masse salariale des enseignants-chercheurs est à 50% sur la partie enseignement et 50% sur la partie recherche. Dans ce cadre, AgroToulouse représente 15,44 % de la masse salariale de l'Établissement et 8,27 % des dépenses de fonctionnement ce qui détermine un pourcentage calculé de subvention pour charges de service public affecté à l'École.

Le modèle budgétaire donne désormais une vision consolidée de tous les moyens affectés à l'École, à l'exception des contrats de recherche gérés au niveau de Toulouse INP.

Concernant les moyens affectés à l'École, il y a d'une part le « budget récurrent » dont fait partie la masse salariale et, d'autre part, les projets ponctuels ou pluriannuels :

- Les projets ponctuels sont menés par l'Ecole sur une année, financés grâce à une mobilisation de la trésorerie de Toulouse INP. Cela concerne la rénovation de l'éclairage LED

dans le bâtiment-enseignement, l'éclairage piétonnier côté local à vélo, les escaliers en bois des amphis qui sont très abîmés, et enfin, une meilleure signalétique du site.

- Les projets pluriannuels se déroulent au-delà d'une année. Ils relèvent d'une gestion École lorsqu'il s'agit d'appels à projet formation/recherche (hors contrat de recherche) : EUR TULIP, Avenir-Agro, BONEUR, Hercule qui se termine le 30 novembre 2025 et qui apparait en 2026 uniquement sur la partie recette. L'AMI FACT est présenté pour ne pas l'oublier quand le budget du projet sera finalisé et le consortium signé. Les projets immobiliers sont quant à eux gérés budgétairement à l'échelle de Toulouse INP :

Sécurisation des serres, les espaces pédagogiques (cuisine et salles), réflexion sur l'aménagement des espaces de la maison des étudiants et du hall du bâtiment A, réflexion sur l'approvisionnement en énergie.

Il est souligné que les chaires gérées par la DRIP, et contribuant à la formation, devraient apparaitre à l'avenir dans les recettes de l'Ecole.

Flavien Truchon clôture ses propos en disant que le modèle budgétaire est affiné à 95%. Il reste environ 5% d'amélioration à apporter. Pour résumer, budget récurrent, projets ponctuels et opérations pluriannuelles donnent une vision synthétique qui englobe l'ensemble des recettes et des dépenses de l'École.

Approuvez-vous le budget initial 2026 de l'INP-AgroToulouse ?

Approuvé à l'unanimité.

5. Recrutements BIATSS et Enseignants Chercheurs 2026 (rapporteurs : Fabienne STÉPHAN & Pascal LAFFAILLE) – pour vote

Pascal Laffaille présente le calendrier du dialogue avec l'Établissement. Nos besoins ont été remontés à la Présidence de Toulouse INP suite au CODIR élargi aux responsables de départements et aux directeurs des laboratoires du 6 octobre dernier. Les postes ne sont pas encore définitifs car ils doivent encore être présentés au Comité Social d'Administration et votés par le Conseil d'Administration de Toulouse INP. Les besoins exprimés sont présentés.

Pour les enseignants-chercheurs, 1 poste PR, 2 postes MCF et 4 postes ATER. Après vote du CSA et du CA, nous pourrons travailler sur les fiches de postes et les comités de sélection d'ici la fin de l'année civile. Il faudra également l'accord du Rectorat dès qu'un budget au niveau national sera voté.

2 nouveaux animateurs du vivier au sein d'AgroToulouse (le binôme Mélodie Ollivier et Grégory Dechamp-Guillaume) vont prendre en charge la constitution des comités de sélection du poste de professeur des universités et des deux postes de maitres de conférences demandés.

Pour les personnels BIATSS, nous avons également obtenu la création d'un concours IGE (responsable service communication et relations partenariales), un CDI (communication) ainsi que le renouvellement de tous les CDD au niveau des laboratoires et des services de l'Ecole.

Les principales mesures ont visé notamment l'amélioration de la prise en compte de l'ancienneté et de la pérennisation des enseignants.

Pascal Laffaille tient à remercier la Présidente de l'Établissement pour nous avoir pleinement écouté par rapport à nos besoins ; les choix ont été justes concernant notre École.

La DGS adjointe et Directrice des ressources humaines, Mihaela Caussidéry, précise que l'analyse est toujours globale, y compris des moyens humains et financiers. Aujourd'hui, et par rapport à 2024, nous sommes passés d'environ 970 Equivalents Temps Plein (et non pas d'agent) à l'échelle de l'Etablissement, à 1020 en 2025. Aujourd'hui, nous avons des emplois non disponibles, une bonne partie en disponibilité et en détachement qui ne peuvent pas être utilisés.

Approuvez-vous la campagne d'emploi 2026 de l'INP-AgroToulouse ?

Approuvé à l'unanimité.

6. Candidature du Président du conseil d'école (rapporteur : Pascal Laffaille) – pour vote

Pascal Laffaille rappelle que le Président actuel du Conseil d'école, Julien Couaillier a été élu pour un mandat de 3 ans prenant fin au 22 novembre 2025. La proposition est de reconduire Julien Couaillier dans ses fonctions pour les 3 prochaines années.

Julien Couaillier a envoyé une lettre de candidature qui est à disposition des membres du conseil d'école. Il a été précédemment élu président du conseil d'école, en tant délégué général de l'UPPIA, (Union interprofessionnelle pour la promotion des industries de la conserve appertisée). Aujourd'hui, il se présente en tant que chargé de coopérations au sein de l'Alliance Agreenium, où il passe 70% de son temps comme coordinateur du projet Avenir-Agro.

Julien Couaillier s'exprime sur ses motivations. Durant son premier mandat (sous la direction de l'Ecole de Grégory Dechamp-Guillaume), le Covid n'a pas aidé à développer de nombreuses actions. Le deuxième mandat (sous la direction de Pascal Laffaille) était plutôt la mise en valeur des spécificités d'AgroToulouse par rapport aux différents projets de création d'une Ecole Centrale à Toulouse. Ce prochain mandat, après la note stratégique validée collectivement le 11 septembre, l'enjeu est bien d'accompagner la nouvelle direction pour développer et incarner les axes stratégiques validés en conseil d'école dans le cadre de la demande de renouvellement de l'accréditation de la Cti.

La présidente de l'association des AgroToulousains indique qu'au moment de l'annonce des résultats du choix du nouveau directeur de l'Ecole, il a été spécifié que 80% du conseil d'école avait voté pour un projet de changement. Dans ce cadre, comment s'inscrit cette candidature ?

Julien Couaillier remercie la présidente des AgroToulousains pour cette question et précise le rôle du président du conseil d'école qui est d'accompagner la stratégie de l'École déployée par le directeur. Le président est plus dans l'interface de l'École avec le monde socio-économique et plus largement tous les acteurs mobilisés dans le cadre d'Avenir-Agro.

Un élu étudiant demande quelles sont les conditions pour avoir ce poste. Julien Couaillier explique que le président du conseil d'école doit faire partie du collège des personnalités extérieures.

Approuvez-vous le renouvellement de Julien Couaillier comme Président du conseil d'école à compter du 23 novembre 2025 ?

26 POUR – 1 CONTRE

7. Présentation formation AgroNum (rapporteur : David Sheeren) – pour information

Reporté à un prochain conseil d'école.

8. Accord partenariat Jane Goodall Institute France (rapporteur : Pascal Laffaille) – pour vote

Pascal Laffaille présente le Jane Goodall Institute France qui a approché l'École.

Cette proposition de partenariat est une demande de plusieurs groupes : du groupe Transition écologique et sociale (TES), dont Morgane Coste-Thiré est une des animatrices de l'École et d'un groupe d'élèves, notamment de l'association GreenSat.

La fresque murale située à côté de la maison des étudiants a été réalisée dans ce cadre-là, avec, des élèves, et du personnel de l'Établissement, le jour de l'annonce de décès de la fondatrice de l'Institut. Nous avons donc pu faire un hommage dans les réseaux sociaux.

Ce partenariat pour l'École permettrait de valoriser l'engagement étudiant en participant à un prix pouvant aller à hauteur de 5000 euros, en lien avec l'environnement, les relations avec les animaux, la justice sociale, de soutenir la création de projets étudiants multidisciplinaires, notamment par exemple cette fresque.

Pascal Laffaille informe que ce partenariat est déjà existant avec l'institut Agro Rennes-Angers et qui va l'être avec Montpellier et Dijon à terme.

A la demande des élus, ce point est reporté à un prochain conseil d'école afin de pouvoir apporter plus de précisions sur les valeurs portés par cet Institut. L'Ecole pourrait ainsi inviter Morgane Coste-Thiré afin de répondre à tous les questionnements des élus.

Vote reporté à un prochain conseil d'école.

9. Accord participation Bachelor Agro (rapporteur : Pascal Laffaille) – pour vote

Pascal Laffaille détaille la présentation de ce nouveau diplôme dont le décret est sorti la semaine dernière, le 7 novembre.

Il présente les deux projets de formules possibles en s'appuyant sur le BTSA : création d'une année (la L3 pour 60 ECTS) ou création des trois années pour 180 ECTS.

L'École a deux projets de création sur la formule en une année supplémentaire. L'un avec l'EPLEFPA de Toulouse-Auzeville et l'ENSFEA pour une rentrée en 2026 et l'autre avec l'EPLEFPA de Pamiers sur lequel s'est associé celui de Saint-Gaudens pour une rentrée en 2027. Cette formation pourrait se faire sous statut étudiant mais aussi sous statut contrat professionnalisant et l'apprentissage ce qui permettrait de développer les fonds propres.

Nous avons également eu une discussion pour un troisième projet de création sur la formule en trois années avec l'EPLEFPA de Carcassonne.

Nous avons une répartition géographique proche de nous avec ces trois lycées agricoles et nous ne sommes en concurrence avec aucun autre projet au sein de la Région Occitanie.

Un vote d'accord de principe est nécessaire aujourd'hui pour continuer à travailler sur ce projet-là et avancer, ou non, en fonction de la faisabilité pédagogique, financière, technique et RH.

Les lycées de Pamiers et d'Auzeville ont voté l'accord de principe de participation au Bachelor Agro et nous ont fait parvenir leurs PV de vote. Le lycée de Carcassonne ne l'a pas encore voté.

Damien Trémeau, Directeur de l'ENSFEA, donne son point de vue sur le projet et la capacité des lycées agricoles qui nous sollicitent à porter le Bachelor Agro. Il précise que seul un établissement d'enseignement supérieur peut délivrer un diplôme de licence et qu'il est possible de se regrouper à plusieurs établissements (ENSFEA, ENVT, AgroToulouse…).

Un élu s'inquiète qu'il soit imposé des heures supplémentaires et aussi que des élèves revoient des cours de première année qu'ils ont déjà vus en Bachelor Agro si nous en recrutons ensuite.

Il est précisé n'y aura pas d'heures nouvelles créées et aussi que cette formation est destinée dans la loi d'orientation agricole à former des cadres intermédiaires à l'interface entre le BTSA et l'ingénieur. Aujourd'hui, des entreprises attendent des cadres intermédiaires. Ainsi, le recrutement vers l'AgroToulouse ne pourra se faire que sur un petit volant d'apprenants dont la modalité est encore à définir.

Approuvez-vous le principe de notre participation au Bachelor Agro suivant :

Mention « entreprendre, accompagner, manager en agriculture » avec l'EPLEFPA de Toulouse-Auzeville à la rentrée 2026

Approuvé à l'unanimité.

Approuvez-vous le principe de poursuivre l'instruction d'une participation aux deux Bachelor Agro suivants :

Mention « élevage et transitions » avec l'EPLEFPA de Pamiers à la rentrée 2027

Mention « génie agronomique et transitions » avec l'EPLEFPA de Carcassonne à la rentrée 2027

Approuvé à l'unanimité.

10. <u>Questions diverses</u>

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 17h10.

Le prochain conseil d'école aura lieu en janvier 2026.

Le Président du conseil d'école,

Monsieur Julien Couaillier